



«Un automne aux couleurs éclatantes permet de passer en douceur de la clarté à la froideur ».

« Le dimanche 29/10 : passage à l'heure d'hiver ».

VIE COMMUNALE :

Prochaine réunion à la mairie :

Conseil municipal : Le mercredi 04/10 à 20h00, salle du conseil municipal.

Accueil des nouveaux arrivants :

Le Maire et le Conseil municipal accueillent les nouveaux habitants de Boisgervilly le vendredi 20 octobre à 19h00 à la salle polyvalente.

Les personnes concernées ont reçu une invitation par courrier.

Il se peut que notre liste soit incomplète, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

Travaux communaux :

-Le changement du réseau d'eau potable effectué et pris en charge par le syndicat de l'eau va être réalisé courant octobre et novembre au niveau de la « Rue du Bois Coudrais » et de « l'Impasse de la Fée Viviane ».

Durant les travaux, il est demandé aux riverains de mettre leurs bacs vert et jaune pour la collecte en bordure de la « Rue de la Chesnais » ou de la « Rue Théodore Botrel ».

-Isolation thermique et ravalement du bâtiment de la Poste et ses cinq logements.

Circulation routière :

Un chantier routier sur l'axe Rennes-Saint Briec à hauteur de Montauban (sortie Saint Méen le Grand) va occasionner des contraintes de circulation, et entraîner par conséquent un trafic plus dense au niveau de la commune et plus particulièrement dans le bourg du 25/10 à la mi-décembre.

Agence postale communale :

L'agence postale vous accueille tous les matins du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 11h30.

Une tablette est à votre disposition et vous permet d'accéder à différents services : La Poste, la Banque postale, les services publics (impôts, CAF...).

Les tickets pour la restauration scolaire et le transport vers le centre de loisirs sont également en vente à l'agence.

Téléphone : 02.99.61.58.69.

Cimetière :

En raison de la Toussaint, le mercredi 1^{er}/11, il serait souhaitable que les personnes qui envisagent de nettoyer les tombes interviennent avant le lundi 30/10 afin de favoriser le travail d'entretien du service technique.

ETAT CIVIL :

Naissances :

Le 30/08 : Lenny SOSSOU

Le 31/08 : Ynna COURTOIS DAGBO

Le 12/09 : Owen MARCHADOUR

Le 19/09 : Emma BLANCHET

Le 19/09 : Romane BLANCHET

Mariages :

Le 02/09 : Gaëtan BERTHELOT et Blandine SAUVÉ.

Le 30/09 : Thomas CADIOU et Audrey LEMAITRE.

AGENDA :

Dates à retenir :

14/10 : Election des Miss à 20h à la salle polyvalente (Comité des Fêtes).

19/10 : Repas des adhérents à 12h à la salle polyvalente (Club du Bois Joly).

20/10 : Accueil des nouveaux arrivants à 19h à la salle polyvalente.

Divers : SMICTOM :

-Collecte des déchets :

Bac vert : les mardis 03, 10, 17, 24 et 31/10.

Bac jaune : les mercredis 04 et 18/10.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Abonnement : 5€ par an et par foyer.

Heure du conte : mercredi 25/10 à 16h.

BB Lecteurs : vendredi 27/10 à 10h30 et 11h00.

Exposition Photographies : du 12/09 au 15/10 : Patrick BIDRON : « présences discrètes ».

Exposition sur le SCOT : du 24/10 au 24/11

Schéma de Cohérence Territoriale : document d'urbanisme à l'échelle d'un territoire.

Spectacle : Lecture musicale

« Attends, je te parle » :

vendredi 06/10 à 20h30. Gratuit.

« Attends, je suis grande maintenant

Attends, c'est mon tour

Attends, écoute

Attends, je te parle... ».



Atelier écriture : samedi 07/10 et samedi 14/10 à 10h30.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Téléphone : 02.99.06.61.72

Courriel : paroissestelo@yahoo.fr

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Office religieux : le dimanche 08/10 à 09h30 à l'Eglise de Boisgervilly.

RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animatrice : Mme Francine CLOUET : 06.78.26.66.16

Animations d'Octobre :

Jours	Matin 11h00	Après-midi 14h30
Lundi 2	Motricité et lien social	Loto
Lundi 9	Sarbacane	Jeux de société
Lundi 16	Motricité et lien social	Atelier manuel
Mardi 17	Piscine	Chants
Lundi 30	Crèche de Muel	Cinéma Montauban

ENFANCE ET JEUNESSE :

- Ecole publique « La Rose des Vents » :

Vacances de la Toussaint : du lundi 23/10 au vendredi 03/11.

- APE Ecole publique :

Collecte de papier dans le hall de la Mairie jusqu'en février 2018.

-RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants) :

Permanence à la Mairie le 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement.

Contact : Christelle AUCLAIR au 02.99.61.74.14.

Mail : ripame@stmeen-montauban.fr

SOLIDARITE

Boutique solidaire « Côté Cœur » :

Elle permet l'achat à petits prix de vêtements.

A partir du mois d'octobre, une permanence a lieu tous les lundis de 10h à 12h et tous les vendredis de 10h à 12h30 au Centre Victor Hugo à Montauban.

Renseignements : 02.99.06.34.44 ou 06.83.89.34.82.

GESTE DU MOIS

Nouveau tri à la déchèterie de Montauban : mise en place d'un caisson pour le tri des meubles usagés.

A compter du lundi 02/10, la déchèterie est équipée d'un caisson pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement.

Les usagers devront déposer dans ce caisson, tous les meubles et les morceaux de meubles de type matelas, sommiers, canapés, fauteuils, sièges, meubles de rangement, meubles de cuisine et de salle de bain.

Cette nouvelle collecte est organisée par Eco-mobilier. **Ces meubles seront soit recyclés, soit valorisés en source de chaleur ou d'électricité.**

Pour en savoir plus : SMICTOM au 02.99.09.57.26 ou www.smictom-centreouest35.fr www.eco-mobilier.fr

RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE 2017 :

Mois	Boisgervilly	Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
Janvier	54 mm	98 mm
Février	73 mm	32 mm
Mars	31,5 mm	31 mm
Avril	44 mm	69 mm
Mai	98,5 mm	61 mm
Juin	44 mm	56 mm
Juillet	39 mm	57 mm
Août	48,5 mm	36 mm
Sept.	87 mm	38 mm
TOTAL	519,5 mm	478 mm

VIE ASSOCIATIVE :

JSB Randonnée :

Dates pour le mois d'Octobre : les mardis 3, 10, 17, 24 et 31/10.

Le covoiturage se fait au parking du terrain de foot. Départ à 13h45.

La randonnée du samedi aura lieu le 14/10.

Ouvert à tous. Il est toujours possible de rejoindre le groupe. Se munir d'un certificat médical.

Contact : Hubert PETITPAS au 02.99.06.53.20 ou 06.89.76.26.93 - Email : petitpashubert@gmail.com

JSB Basket :

Les championnats ont repris dans toutes les catégories. Les matchs ont lieu soit à Boisgervilly, soit à Montauban. Vous pouvez consulter les horaires des matchs sur le site : www.ocmbasket.com

Pour tout renseignement : Monique PETITPAS au 02.99.06.53.20 ou petitpas.monique@wanadoo.fr.

L'entraînement du sport adapté a lieu le lundi de 18h00 à 19h00. Contact : Olivier LE DUFF au 06.44.22.11.74.

Gymnastique volontaire :

Pour tous renseignements, contacter Paulette JALLIER de préférence par mail : paulette.jallier@orange.fr ou 02.99.06.66.33 ou Irène CHEVRIER au 02.99.06.66.34.

Club du Bois Joly :

Activités d'Octobre :

Jeudi 5/10 : rencontre des adhérents à 13h45 (cartes, palets, marche...).

Jeudi 19/10 : Repas annuel du Club à 12h à la salle polyvalente. Inscriptions avant le 14/10 auprès de Jean-Claude BOBET au 02.99.06.46.84. Participations : repas = 17€ et adhésion année 2018 = 17€.

Comité des Fêtes :

Les Miss 2016/2017 vont laisser leur place.

Merci à Anne-Laure, Clémence et Fanny pour avoir représenté le Comité des Fêtes lors de ces différentes manifestations.

L'élection des Miss 2018/2019 se déroulera le **samedi 14 octobre** au cours d'un repas à 20h à la salle polyvalente.

Repas adulte : 16€. Repas enfant – 12 ans : 10€.

Inscriptions du 22/09 au 08/10 au Bar de la Mairie et à la Boulangerie DUBOIS.

Possibilité de voter de 15h à 17h à la salle polyvalente.

Si vous êtes intéressé et souhaitez devenir bénévole au sein du Comité des Fêtes, n'hésitez plus et rejoignez l'équipe afin de préparer les prochaines manifestations (week-end de la Pentecôte...).

Contacts : Joël PERCHEREL au 06.25.72.40.12 ou Nathalie LE CORRE au 02.99.06.36.79.

Art floral :

Reprise des cours avec Isabelle le mardi 17/10 à 14h ou 20h, à la salle des associations (derrière la Mairie).

Inscriptions auprès d'Evelyne au 02.99.06.62.10 ou 06.37.80.94.03.

Téléthon :

- 14/10 : Loto à 20h30 (ouverture des portes à 18h30) à la salle des fêtes de Montauban de Bretagne.
- 19/10 : Réunion de préparation du Téléthon des 02 et 03/12 à 20h00 à la Chapelle du Lou du Lac.

CHANGEMENT : PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION :

L'usage des téléprocédures sera systématisé à partir du 9 octobre pour les permis de conduire et à partir du 16 octobre pour les certificats d'immatriculation. **En conséquence, la Préfecture de Rennes n'assurera plus de services aux guichets concernant ces titres à compter de ces dates.**

Le site de **l'Agence nationale des titres sécurisés** (www.ants.fr) permet d'ores et déjà :

-de s'inscrire à l'examen du permis et d'obtenir un permis de conduire en ligne ;

-d'effectuer les démarches relatives à l'immatriculation de son véhicule (changement de titulaire, changement d'adresse, demande de duplicata, obtention d'un certificat de non-gage).

PERMANENCES :

Assistantes de service social – sur rendez-vous auprès du secrétariat

Nom – Prénom	Lieu de permanence	Jours	Secrétariat
Pauline BAILLIF Solène CHARDRON	Maison du développement à Saint-Méen-le-Grand	Le jeudi	Marylène BOCQUET 02.99.09.86.60
Marjorie GOURMELON	Mairie Montauban de Bretagne	Le mardi	
Auréliе JAMOIS	Mairie Muel	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi matin	
Nathalie ROGER (remplacée par Gwénaëlle TANGUY jusqu'au 30/11)	Point Accueil Emploi Irodouër	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi matin	

ENVIRONNEMENT :

- Cueillette des champignons :

Pour certains, l'automne rime avec balade en forêt et recherche de champignons. Mais attention, cette activité n'est pas sans risque. Pour éviter l'intoxication, il est indispensable de savoir reconnaître les champignons comestibles et, en cas de doute, faire contrôler le panier par un pharmacien ou par un spécialiste en mycologie.

En cas d'intoxication, dès l'apparition des signes digestifs, appelez le centre antipoison le plus proche (RENNES : 02.99.59.22.22). Ensuite, couvrez la personne intoxiquée, et mettez la en position latérale de sécurité. Il ne faudra surtout pas la faire boire, et encore moins du lait ou une boisson alcoolisée.

Ayez le réflexe de récupérer l'espèce de champignon consommée, dans le plat ou dans les vomissements : le traitement en dépendra.

- Pêche dans l'étang communal :

Les **cartes de pêche** sont à prendre à la Mairie aux heures d'ouvertures.

Tarifs appliqués aux adultes et aux jeunes de plus de 14 ans	Commune	Extérieur
4 lignes à la journée	4€	5€
Carte de pêche à l'année	45€	60€

PHARMACIES DE GARDE : Le planning peut changer, pour confirmation composer le 3237 d'un poste fixe

Le 01/10 : DESVAUX à Saint Méen au 02.99.09.61.22

Les 07 et 08/10 : DEVOS à Talensac au 02.99.09.30.03.

Les 14 et 15/10 : DELYS à Médréac au 02.99.07.23.12.

Les 21 et 22/10 : GUILLOU à Saint Méen au 02.99.09.60.

Les 28 et 29/10 : FEIT à Irodouër au 02.99.39.83.74.

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Les Adjoints (M. GUINARD, M. TRÉGOUËT, Mme BROUCK, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.